DOSSIER TECHNIQUE

Du Denté Latéral Parasimique Norme Européenne EN1992-1-1

A. Description

1. Classe du système

Plancher nervuré à dalles alvéolées en béton précontraint par prétention d'armatures adhérentes. Ces éléments étant jointifs et clavetés entre eux par des clés en béton fin. Ces éléments existent en largeur de 1,20 m et en hauteurs usuelles de 12-15-20-25 et 30 cm, sans ou avec une dalle en béton armé coulé en œuvre d'épaisseur 5, 7 ou 10 cm pour définir le plancher. Dans ce dernier cas, leur face supérieure est traitée en préfabrication pour être rendue rugueuse.
Les faces latérales des dalles alvéolées peuvent présenter un crantage latéral vertical (profondeur des crans d=8mm) destiné à former des clefs bloquant les glissements longitudinaux relatifs entre éléments voisins.

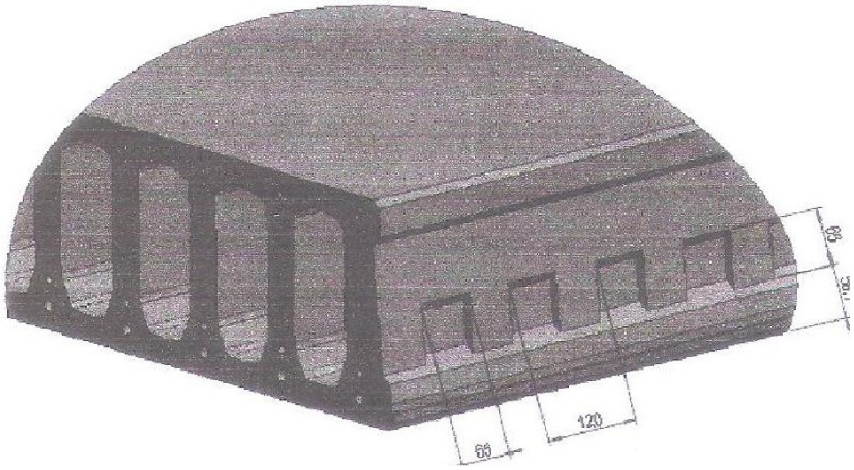

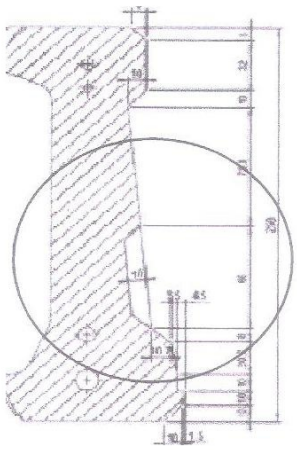

Le crantage latéral vertical améliore l'effet de diaphragme et permet l'utilisation du plancher sans dalle rapportée en certaines zones sismiques et pour certaines catégories d'importance des bâtiments.

2. Domaine d'emploi proposé

Le domaine d'emploi de ce plancher nervuré à dalles alvéolées en béton précontraint englobe des ouvrages courants situés en toutes zones géographiques, sismiques ou non, tels que ceux destinés aux logements, bâtiments scolaires et hospitaliers, immeubles de bureaux, bâtiments industriels, commerces et parkings, pour des conditions normales d'utilisation ainsi que certains ouvrages de génie civil, tels que les couvertures de stations d'épuration ou de bassins de rétention.
Ce plancher peut supporter des charges essentiellement statiques ainsi que des charges roulantes n'excédant pas 30KN par essieu.
Cette limitation ne s'applique pas aux véhicules des pompiers en raison du caractère exceptionnel de leurs interventions. Les véhicules des pompiers s'accompagnent des modalités d'application suivantes: montages composites avec dalle rapportée obligatoire; rives des planchers supportées; majoration de 33% des charges des roues dans les vérifications de cisaillement à l'interface entre dalles alvéolées et béton rapporté.